

Entro

## REGLEMENT FINANCIER ET CONTRAT DE PRÉLEVEMENT AUTOMATIQUE Relatifs au paiement des factures d'eau et d'assainissement

NOM – Prénom :	Entio	
	NOM – Prénom :	
Adresse du°compteur°(si°différente):		

Et la commune de SAINT JOSEPH DE RIVIERE, représentée par son Maire, Madame Marylène GUIJARRO.

Il est convenu ce qui suit :

### 1. Dispositions générales :

Les abonnés aux Services de l'Eau et de l'Assainissement peuvent régler leur facture :

-par prélèvement pour les redevables ayant souscrit un contrat de prélèvement automatique.

#### Adhésion:

- Pour l'année en cours, vous devez retourner ce contrat 1 mois avant la date de facturation de chaque période, soit le 15 mars, 15 juin ou 15 octobre de la même année.

### 2. Montant du prélèvement :

Chaque prélèvement effectué le 15 avril, 15 juillet de l'année représente le tiers de la facturation de l'année précédente. Le 15 novembre sera prélevé le solde de l'année encours après relevé du compteur.

## 3. Changement de compte bancaire :

Le redevable qui change de numéros de compte bancaire, d'agence, de banque ou de banque postale, doit se procurer un nouvel imprimé de demande et d'autorisation de prélèvement auprès du Secrétariat de la Mairie de ST JOSEPH DE RIVIERE.

Il conviendra de le remplir et le retourner accompagné du nouveau Relevé d'Identité Bancaire à la MAIRIE ST JOSEPH DE RIVIERE – 2 Place de la Mairie - 38134 SAINT JOSEPH DE RIVIERE.

Cet envoi doit parvenir aux Services de l'Eau et de l'Assainissement au moins 1 mois avant la date de virement prévu.

Soit les 15 Avril, 15 Juillet et 15 Novembre.

### 4. Changement d'adresse :

Le redevable qui change d'adresse <u>doit avertir sans délai</u> le Secrétariat de la Mairie de SAINT JOSEPH DE RIVIERE.

# 5. Renouvellement du contrat de prélèvement automatique :

Sauf avis contraire de l'abonné, le contrat de prélèvement bancaire est automatiquement reconduit l'année suivante ; l'abonné établit une nouvelle demande uniquement lorsqu'il a, auparavant, dénoncé son contrat et qu'il souhaite à nouveau bénéficier du prélèvement automatique pour l'année prochaine.

## 6. Echéance impayée :

Si un prélèvement ne peut être honoré sur le compte du redevable, il ne sera pas automatiquement représenté.

Les frais de rejet sont à la charge du redevable.

L'échéance impayée augmentée des frais de rejet est à régulariser auprès du SERVICE DE GESTION COMPTABLE 1 avenue du Baron Crousaz – 73330 PONT DE BEAUVOISIN.



## DEMANDE DE PRELEVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à	annulation de ma pa	art à notifier en t	emps voulu au créancier
---	---------------------	---------------------	-------------------------

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR					DESIGNATION DE L' ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
COMPTE A DE	BITER			,	NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
CODES Etablissement Guichet		Nº du o	compte	Clé RIB	
				Ш	
DATE:	S	GNATURE:			
AUTORI: J'autorise l'éta tous les prélèvi ie pourrai en fr	du droit individuel ion Nationale Infor  SATION DE P ablissement teneur de ements ordonnés par aire suspendre l'exécu	d'accès du créanc matique et Liberté RELEVEMEN mon compte à prélev le créancier ci-dessou ation par simple dema avec le créancier.	ier ci-dessus, d s. VT er sur ce dernie us. En cas de liti ande à l'établiss	dans les cond r, si sa situatio ge sur un prélé	evement D'EMETTEUR
	EBITER CODES	ET ADRESSE DU DEF		Clé	NOM ET ADRESSE DE VOTRE BANQUE OU CCP O SE FERONT LES PRELEVEMENTS
Etablissement	Guichet	N° du	compte	RIB	Nom :
DATE:	S	IGNATURE:			Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé créancier, sans les séparer en y joigr obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RI postal (RIP) ou de caisse d'épargne (RICB)